

LA SPECULATION A LA PORTEE DE TOUS.

Au moment où tout le monde s'occupe d'immeubles, il nous semble intéressant d'appeler l'attention de nos lecteurs sur une compagnie qui, en quelques mois, a conquis la faveur publique et qui, nous n'en doutons pas, est appelée à rendre de grands services à toutes les classes de la société; nous voulons parler du "Prêt Immobilier, Limitée," 244 rue Ste-Catherine, Est, Montréal.

Cette compagnie compte parmi ses directeurs plusieurs de nos hommes d'affaires bien connus, entre autres M. J.-A.-E. Gauvin, président, pharmacien, ancien échevin; M. L.-A. Lavallée, vice-président, maire de Montréal; M. Arthur Gagné, secrétaire-trésorier, avocat; directeurs: MM. L.-E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la commission du havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. F.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co. Le Prêt Immobilier, Limitée, a pour but de prêter, sans intérêt, à tous ceux qui ont l'intention de se bâtir ou d'acheter une propriété, le capital dont ils ont besoin et qu'ils remboursent par petits versements mensuels.

Ces remboursements ne représentent guère plus que l'intérêt que l'on paie sur un emprunt ordinaire.

Le mode d'opération du "Prêt Immobilier, Limitée," est simple, facile à comprendre; il est basé sur la coopération des capitaux. Tous les membres contractants sont placés sur un pied d'égalité parfaite et participent, dans l'ordre numérique de leur inscription, aux avantages financiers du "Prêt Immobilier, Limitée".

Au point de vue des garanties, le souscripteur à un emprunt au "Prêt Immobilier, Limitée," n'en saurait obtenir de plus solides, tous les fonds étant garantis par des propriétés immobilières dont la plus-value augmente tous les jours.

La brochure explicative que l'administration du "Prêt Immobilier, Limitée," nous a envoyée, montre le fonctionnement du système de prêts d'une façon précise et complète; il suffit de téléphoner ou d'écrire au gérant, 244 rue Ste-Catherine Est, pour en obtenir un exemplaire.

LES VINS ET APERITIFS DE LA MAISON LAPORTE, MARTIN & CIE.

Voici venir l'hiver avec ses températures rigoureuses et certes à aucune époque de l'année le vin n'est en plus forte demande. C'est qu'il constitue un réactif efficace contre le froid et communique une chaleur dont le corps a besoin. Pendant les mois d'hiver les vins et apéritifs stimulants sont en grande faveur et l'épicier avisé ne doit pas manquer de s'en approvisionner pour répondre au désir de sa clientèle. La maison Laporte, Martin & Cie, de Montréal, possède un stock des mieux assortis de vins et apéritifs de qualité de choix à des prix avantageux. Ceux qui ont besoin de remonter leur cave feront bien de visiter les entrepôts de cette maison et de déguster à l'occasion tous les liquides, vins, champagne, apéritifs, alcools, etc., qu'elle met à leur disposition à de bonnes conditions.

UN EXCELLENT TRAITE DE PUBLICITE.

M. D.-C.-A. Hémet, professeur de Publicité et de Psychologie Commerciale à l'Institut économique de Paris, vient de faire paraître un traité pratique de publicité dont l'intérêt ne saurait faire de doute pour personne.

Il y a trop longtemps que l'opinion s'accrédite, dans le monde du Commerce et de l'Industrie, qu'il n'existe pas de méthode pour faire de la publicité, que les systèmes sont vains, et que le hasard seul préside à la réussite ou à l'insuccès des entreprises fondées sur l'utilisation de ce procédé de vente et de vulgarisation? Cette opinion est inexacte.

La connaissance des lois et des principes sur lesquels la pratique de la publicité s'appuie exige évidemment une longue expérience et comporte un ensemble d'observations portant sur des cas nombreux et sur des années et des années. Est-ce à dire que l'homme possédant cette technique n'existe pas?

L'auteur du "Traité Pratique de Publicité" qui vient de paraître est certainement cet homme-là. Placé depuis vingt ans au carrefour de toutes les affaires qui prennent la publicité pour levier, tour à tour Annonceur et Annonceur, conseiller et payeur, il a été en position de tout voir, de tout contrôler, de passer au crible de l'expérience toutes ces entreprises et d'en pénétrer les points faibles et les points forts.

C'est, du reste, sa parfaite connaissance de tout ce qui a trait à la publicité qui l'a fait choisir pour enseigner cette science et cet art à l'Institut économique de Paris où depuis quatre ans il occupe avec autorité la chaire de Publicité et de Psychologie Commerciale.

L'ouvrage en question a 460 pages, format in-8 raisin, il est entièrement original et inédit; il contient 24 chapitres, indépendamment de 40 pages d'illustrations hors texte. Tous les industriels, tous les commerçants y trouveront matière à s'instruire, car tous les cas ont été prévus, depuis les conditions dans lesquelles s'effectue le lancement de marques jusqu'aux opérations de la vente par correspondance, aussi bien que ce qui intéresse le commerce de détail. Nos lecteurs et nos abonnés, commerçants, détaillants, etc., sont donc à même d'y puiser d'utiles inspirations, et de précieuses idées générales s'adaptant aux nécessités de leurs affaires.

Le "Traité Pratique de Publicité" est en vente au Bureau Technique de "La Publicité," 6, rue Grange-Batelière, à Paris au prix net de 12 fr. 50, broché, et de 15 fr., relié. Envoi franco de port et d'emballage contre mandat. Sur demande on reçoit gratuitement la "Table Analytique" des matières contenues dans l'ouvrage.

COMMENT ON EVITE LES EMPOISONNEMENTS PAR LES CHAMPIGNONS.

Tous les champignons dangereux appartiennent à la famille des Agaricinés; ce sont donc des champignons présentant des lamelles à leur face inférieure et une volve à leur pied.

La volve est constituée par les débris de la coque qui se déchire au moment où le champignon sort de terre.

On aura donc soin de ne jamais couper les champignons au ras du sol, car la volve resterait dans la terre, ce qui pourrait conduire à prendre une espèce mortelle pour une espèce comestible. Il faut les cueillir en détachant le pied, pour éviter l'empoisonnement phallinien mortel.

On évitera, du même coup, le grave empoisonnement muscarinien (à condition toutefois de connaître aussi l'existence de la *Lipioté brunâtre*, espèce d'ailleurs très petite et très rare).

En évitant les champignons à volve, on se privera évidemment du plaisir de consommer certaines espèces délicieuses, mais on sera du moins certain de ne pas mettre en danger son existence et celle des siens.

Les espèces comestibles qui peuvent être consommées sans danger, telles que les Chanterelles, les Hydnes, les Cornes d'abondance, les Clavaires, les Helvelles, les Morilles, sont d'ailleurs assez nombreuses pour que même les plus fins gourmets puissent facilement se consoler.